

En forêt

Sylv'ACCTES est engagée dans la pratique d'une sylviculture adaptative et progressive pour permettre, au delà de la production de bois, le maintien des paysages, de la biodiversité, la qualité des sols et la protection contre les risques naturels (glissement de terrain, crue...).

Pour cela l'association s'appuie sur les processus naturels afin d'atteindre une forêt davantage étagée et diversifiée. Ce qui permet à cet écosystème, plus complexe, d'être plus résilient face au changement climatique.

Zoom sur les travaux accompagnés et financés : diagnostic, ouverture de cloisonnement, travail du peuplement adulte, travaux sur la régénération naturelle...



Favoriser
la régénération
naturelle présente



Privilégier
le mélange d'essences
et d'âges des arbres



Prendre en compte
l'évolution climatique
dans le choix des
essences d'avenir



Préserver
la qualité des sols en
limitant les opérations
mécaniques impactantes

Quelques chiffres

- + 3 000 ha de forêts accompagnées chaque année
- + 4,3 M € investis en forêt chaque année
- 5 régions déployées : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand Est, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté
- + 35 projets sylvicoles territoriaux actifs (PST)
- + 95 collectivités engagées

La mission de Sylv'ACCTES

L'absence de financement pour les travaux d'amélioration sylvicole, se traduit dans beaucoup de massifs forestiers par des coupes rases et l'uniformisation des forêts. Conséquence : la perte de biodiversité et une grande vulnérabilité de ces peuplements au changement climatique.

Créée en 2015, Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général. Elle propose des financements et un appui technique aux propriétaires souhaitant s'engager dans la gestion vertueuse de leur forêt.

Elle finance des actions forestières qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages, et répondant à un cahier des charges stricte élaboré lors de concertations locales.

Pour trouver les fonds, elle sollicite entreprises, fondations, collectivités et grand public qui souhaitent agir concrètement et localement.



SYLV'ACCTES
DES FORÊTS POUR DEMAIN

23 rue Jean Baldassini
69007 Lyon
04 72 76 13 23
contact@sylvacctes.org
www.sylvacctes.org

*Vous avez envie de
nous soutenir ?
Faites un don !*



SYLV'ACCTES
DES FORÊTS POUR DEMAIN



*Ensemble, préservons le patrimoine
forestier au cœur des territoires*

www.sylvacctes.org

Notre méthode

Du sur mesure, les actions de sylviculture financées par Sylv'ACCTES sont adaptées à chaque massif et à leur problématique.

1

La concertation locale animée par Sylv'ACCTES

Réunions publiques pour identifier les urgences et enjeux sylvicoles du territoire.

2

La construction du mode de gestion

Les partenaires terrain et les gestionnaires forestiers locaux décident ensemble des travaux à conduire pour répondre aux urgences sylvicoles identifiées collectivement. Sylv'ACCTES apporte son expertise sylvicole pour nourrir les réflexions.

3

La validation

Le comité technique et scientifique régional -organisme indépendant- s'assure de la compatibilité du projet avec les trois indicateurs d'impact Sylv'ACCTES*.

4

Le financement des travaux

Les propriétaires de forêt peuvent déposer leur demande d'aide. Sylv'ACCTES vient en solidarité et prend en charge jusqu'à 70% du coût des travaux. Les aides sont financées grâce au soutien des collectivités, entreprises et citoyens.

*Pour garantir l'intérêt général des actions et travaux forestiers financés, Sylv'ACCTES a développé et déposé trois indicateurs d'impact :



Climat



Biodiversité



Économie et
services sociaux-
environnementaux

**plus de précisions : <https://sylvacctes.org/faa/>



Pour les entreprises

- Agir concrètement sur et pour son territoire
- Impliquer et sensibiliser ses collaborateurs
- Inscrire ses engagements dans sa politique RSE
- Bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don**

Pour les particuliers

- Participer à une mission d'intérêt général
- Soutenir le massif de son choix par un don
- Grandir ensemble par à un don mensuel
- Bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don**

Pour les collectivités

- Devenir membre de l'association et déployer un Projet Sylvicole Territorial (PST) pour les forêts de son territoire
- Co-financer des travaux sylvicoles
- Choisir son territoire d'implication et recevoir périodiquement un rapport d'engagement financier

Pour les propriétaires de forêts

Aide financière sur le coût des travaux

- Être sur un territoire Sylv'ACCTES
- Déposer un dossier de minimum 2 ha de travaux
- Respecter les modalités et inscrire les travaux sylvicoles dans les itinéraires définis par le PST
- Faire évoluer sa pratique vers une gestion vertueuse (contrôles de terrain sur 10 ans)



Zoom sur le programme «Forêts Orphelines»

- Pourquoi ? Agir contre le morcellement forestier
- Quel objectif ? Remettre en gestion des micro parcelles abandonnées ou délaissées
- Avec qui ? Les propriétaires de parcelles moins de 4 ha (soit 50 % de la forêt privée)
- Comment agir ? Plusieurs possibilités : donation, vente, donation d'usufruit temporaire ou leg de sa forêt

Expérimentation
en Auvergne-
Rhône-Alpes